



Commission Féminine

PROCES-VERBAL N°6

Réunion restreinte 13/11/2023

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défaillante**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la **gestion de la feuille de match de sa catégorie**.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

CHALLENGE

Tirage des challenges U11F et U13F à la commission de Décembre.

La commission informe les clubs que le 1^{er} tour se déroulera le weekend du **3 Février 2024**.

La finale aura lieu le **Samedi 6 Avril 2024**

DECISIONS

Suite à la décision de la commission féminine de vérifier le nombre de licence par rapport au nombre d'équipe engagée et après vérification des licences du club de l'AFP 18

- **au vu du nombre de licences U15F (3 licences) pour 1 équipe engagée la commission décide de désengager l'équipe du critérium U1FF POULE B**

Suite au mail du club Paris XI US (du 13/11/23) demandant le forfait général de leur équipe U13F. La commission enregistre la demande et entérine le forfait général.